



Dans la MRC d'Arthabaska, un grand nombre d'institutions, de commerces et d'industries (ICI) disposent de leurs matières résiduelles par le biais des collectes municipales et font appel au secteur privé pour les services complémentaires. En 2016, la MRC d'Arthabaska a adopté son plan de gestion des matières résiduelles (PGMR 2016-2020), une exigence prévue dans la Loi provinciale sur la qualité de l'environnement. Ce plan comprend 28 actions pour atteindre les objectifs du gouvernement du Québec, qui comprennent aussi ceux du secteur ICI.

L'une de ces actions concerne l'implantation d'une tarification flexible basée sur une approche « utilisateur-payeur » ayant pour but d'encourager les bonnes pratiques environnementales.

Afin de fournir tous les outils et services et promouvoir une saine gestion des matières résiduelles auprès du secteur professionnel, la MRC met en place un projet pilote de collecte intelligente à Victoriaville.

# POURQUOI LA MRC D'ARTHABASKA IMPLANTE-T-ELLE UN PROJET PILOTE DE COLLECTE INTELLIGENTE?



André Bellavance  
Président de Gesterra et maire de Victoriaville

Notre région s'appête à franchir une nouvelle étape pour une gestion plus responsable des matières résiduelles. Pour y parvenir, Gesterra, partenaire privilégié de la MRC d'Arthabaska, réalise un projet pilote auprès d'une centaine d'industries, commerces et institutions (ICI). L'objectif est simple : évaluer les gains pouvant être apportés par une collecte intelligente afin d'améliorer la collecte et la valorisation des matières résiduelles des ICI de la MRC d'Arthabaska.

En adhérant à ce projet pilote, vous agirez à titre de pionnier pour réduire votre impact environnemental, mais également pour réaliser des gains économiques collectifs par la valorisation des matières plutôt que par le paiement pour l'enfouissement des matières résiduelles. Prenez note qu'aucun changement à la tarification n'aura lieu en cours de projet pilote.

Les données compilées au cours de l'année vous permettront de suivre l'évolution du projet pilote. Tout au long du processus, vous serez invité à adapter des solutions adaptées à vos besoins et à améliorer les résultats du projet pilote.

Grâce à votre participation, Victoriaville et sa région continue d'être une région innovante par l'adoption de pratiques responsables, inspirées par le développement durable.



Un projet pilote soutenu par



Le Fonds municipal vert™ (FMV) soutient des projets proposant des solutions novatrices aux défis environnementaux. Ces projets visent à améliorer la qualité de l'air, de l'eau et du sol, à réduire les émissions de gaz à effet de serre, et à apporter des avantages socioéconomiques aux collectivités locales. Par l'intermédiaire du FMV, les municipalités peuvent partager les leçons retenues de projets réalisés et les nouveaux modèles prometteurs pour faire progresser le développement durable dans les collectivités de toutes les tailles et de toutes les régions du Canada. Mis en œuvre par la Fédération canadienne des municipalités, le FMV est un programme de 625 millions de dollars financé par le gouvernement du Canada.



## ENCORE DES QUESTIONS?

Pour les questions sur la gestion des matières résiduelles, vous êtes invité à consulter la section Foire aux questions du site Web de Gesterra : [gesterra.ca/collecteintelligente](http://gesterra.ca/collecteintelligente)

Pour toute autre question concernant le projet pilote, veuillez communiquer avec nous par courriel à [collecteintelligente@gesterra.ca](mailto:collecteintelligente@gesterra.ca) ou par téléphone au 819 758-4138, poste 261.

## PROJET PILOTE

La collecte intelligente des matières résiduelles des institutions, commerces et industries de la MRC d'Arthabaska



# SUPER LÉGER SUPER FUTÉ!



COMPOSTABLE, RÉCUPÉRABLE, MESURABLE... **INCROYABLE!**

# QU'EST-CE QUE LA COLLECTE INTELLIGENTE?

Ce système est dit « intelligent », car il utilise des transpondeurs RFID (puces électroniques) pour identifier les bacs roulants et les conteneurs par radio fréquence infrarouge.

La collecte intelligente comporte de nombreux avantages :



Elle favorise la réduction des déchets



Elle encourage le recyclage et le compostage



Elle permet aux gestionnaires de quantifier l'utilisation des services et d'offrir une tarification incitative



Elle optimise les opérations de collecte ce qui permet la réduction des coûts d'opération. Les ICI qui optimiseront le tri de leurs matières verront éventuellement leur facture réduite

## EN QUOI CONSISTE LE PROJET PILOTE?

Le projet pilote consiste à munir tous les conteneurs et bacs roulants d'une puce électronique et de les assigner à leurs utilisateurs. Les camions sont équipés de lecteurs infrarouges et de balances qui permettent de mesurer les quantités de matières résiduelles et la fréquence de desserte, tant pour les déchets que pour les matières recyclables et compostables. La durée du projet pilote est d'environ un an.

Il permettra d'évaluer les éléments suivants :

- Les quantités de déchets, des matières recyclables et compostables générées par chaque type d'entreprise
- Les économies pouvant être réalisées par l'uniformisation des bonnes pratiques
- Les coûts opérationnels afin de produire une grille tarifaire juste et équitable
- Les émissions de gaz à effet de serre du camion de collecte
- Les technologies de suivi de la collecte intelligente (lecteurs, balances, systèmes informatiques et plateforme pour les usagers, etc.)

Le projet pilote a pour objectif d'engager les ICI dans l'élaboration de solutions en vue de les implanter partout dans la MRC d'Arthabaska. Une centaine d'entreprises au cœur de Victoriaville ont été sélectionnées en fonction de leur emplacement par rapport aux routes de collecte des camions qui les desservent.

Au terme du projet pilote, les données seront analysées pour évaluer les pistes d'optimisation.

## QUEL EST MON RÔLE DANS CE PROJET?

- Être disponible pour une rencontre avec le spécialiste de Gesterra à mon installation, à l'automne 2018
- Rendre accessibles mes bacs roulants et mes conteneurs à l'équipe qui viendra apposer la puce électronique
- Si ce n'est pas déjà fait, disposer de mes matières organiques dans le contenant de matières compostables
- Mettre en place tous les outils pour encourager la réduction des déchets et limiter la contamination des matières recyclables et compostables
- Fournir mes coordonnées pour que l'équipe de projet puisse me joindre
- Participer aux rencontres du projet [1 à 3 rencontres prévues]
- Pour les utilisateurs de bacs roulants, veuillez placer ces derniers sur le bord de la route la veille de votre collecte

\* Veuillez noter qu'une sanction monétaire est prévue si la puce est retirée volontairement d'un conteneur ou d'un bac.

Faites partie de nos **SUPER TOPS!**

Les entreprises ayant le plus haut taux de valorisation verront leur succès couronné au terme du projet!



## QUELS SONT MES AVANTAGES EN TANT QUE PARTICIPANT?

Si vous recevez ce guide, c'est que vous appartenez au secteur du projet pilote de la collecte intelligente! Voici vos avantages :

1

### Un service-conseil en gestion des matières résiduelles (GMR)

Au début du projet pilote, un spécialiste de Gesterra vous contactera afin de planifier une rencontre. Il vous conseillera afin de bien identifier vos besoins pour les conteneurs et les bacs roulants. Il vous aidera aussi à relayer l'information auprès de vos employés (formation, affichage, etc.)

2

### Bénéficier de la collecte des matières organiques pour toute la durée du projet

La collecte de la matière compostable sera offerte chaque vendredi en période estivale (de juin à septembre) et aux deux semaines l'hiver (octobre à mai). En implantant cette collecte dans votre entreprise, vous vous conformez au règlement 230 de la MRC d'Arthabaska, vous réduisez vos déchets significativement et les dépenses associées à ces derniers.

3

### L'opportunité de faire connaître votre entreprise pour son engagement environnemental

Le projet fera l'objet de plusieurs communications mettant en valeur l'engagement des participants à ce projet pilote.

4

### Contribuer à influencer les services de GMR auprès des ICI de la ville

Au cours du projet pilote, plusieurs rencontres avec les participants seront organisées car nous voulons vous entendre! En participant à ces rencontres, vous pourrez proposer des solutions envisageables pour l'ensemble de la MRC. Vous aurez aussi l'occasion de partager vos bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles avec les autres entreprises du projet pilote.